



## **Compte rendu Assemblée Générale 2015 / 2016**

Avant d'ouvrir cette A.G. le Président a remercié de leurs présences :

- M. Patrick CHAUVET
  - Président du conseil d'administration de EHPAD,
  - Maire de Buchy,
  - Conseiller Départemental du Canton
  - Vice-Président du Conseil Départemental.
- M. Christophe LE MESTRE
  - Directeur de l'EHPAD
- M. DELAMARRE
  - Membre du Conseil d'administration de la Caisse Locale du Crédit Agricole.
- M. Daniel LEFEBVRE
  - Maire adjoint de Buchy, membre du conseil d'administration de EHPAD.
- M. PRUVOST Guy
  - Maire de Bierville
- Mme DONCKELE Chantal
  - Maire adjoint de Catenay
- Mme FOURAY Éveline
  - Conseillère municipale mairie de Longuerue

Puis le Président poursuit en excusant :

- M. Edouard de LAMAZE
  - Maire de Bois Héroult
- Mme Isabelle PEGARD
  - Responsable du Village seniors de Buchy
- Mme Sylvie DANIEL
  - (famille M Houard)

Après le préambule audiovisuel d'introduction de cette Assemblée générale, **10eme du nom**, le Président a déclaré la séance ouverte.

La parole a été donnée à la trésorière adjointe Cathy.

Celle-ci a rappelé que le solde bancaire au 1 janvier 2015 était de 4385,06 €  
Les recettes globales de l'association du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre sont de 13 632.02 €  
Les dépenses quant à elles sont de 13 599.02 €  
Le solde bancaire au 31 décembre 2015 est donc désormais de 2803.06 €

Pour compléter cette analyse financière le Président a rappelé qu'il n'était pas très optimiste sur les recettes à la fin de la dernière assemblée générale 2015, car la décision avait été prise de ne pas organiser de Loto, et de remplacer cela par une bourse aux souvenirs militaire.

Ce changement à été profitable.

Toutefois, dans le chiffre recette le Président a indiqué que nous avons enregistré **un déficit de 700 €, lors de l'organisation de l'après midi dansant de septembre.**

D'autre part le Président attire l'attention, sur le fait, que si le bilan fait ressortir un chiffre de recette de 13 632,02, cela est liée à une subvention du Conseil Général de 6500 € qui est arrivée sur compte de l'association, alors que cette somme n'était pas destinée à GM, mais à un autre organisme.

Après approbation du compte rendu financier la trésorière adjointe a fait le point des adhésions.

Le nombre des adhésions résidents et familles a été en 2015 de 27 ce qui est peut par rapport au nombre de résidents ( 50 ) dans l'établissement.

Celle-ci ajoutant que si l'ensemble des résidents ou familles adhéraient à l'association (15 € par an et par résident) cela pourrait rapporter à l'association 750 €, soit l'équivalent de deux à trois animations.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

La parole fut ensuite donnée à la secrétaire adjointe qui fit un compte rendu de l'année animation précisant qu'il y avait eu 14 samedi après midi, et que le goûter était offert à chaque fois à l'ensemble des résidents de l'EHPAD présent en salle et des spectateurs du village seniors.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Le Président passe la parole à Remy gestionnaire du site internet. Ce dernier fait une rapide présentation du site et rappelle qu'il en est gestionnaire depuis 2009. Depuis cette date des améliorations ont été régulièrement apportées

Il invitait toutes les familles à visiter le dit site, afin de voir toutes les rubriques, et notamment les photos prises lors des animations, sans que pour autant apparaisse le visage des résidents.

Notre Vice Présidente est ensuite intervenue rappelant qu'adhérer à l'association, c'était l'aider à la faire vivre. Puis d'indiquer que les membres réfléchissaient comment fêter les 10 ans de l'association. Pourquoi pas en une soirée cabaret ?

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

Le Président prit ensuite la parole pour le compte rendu moral.

Il fit un bref rappel sur la constitution de l'association, indiquant que celle-ci avait été créée le 6 avril 2006 (à la demande du directeur de l'époque et de quelques membres du personnel) – Puis enregistrée en préfecture de Seine-Maritime le 12 mai 2006 avec une parution au J.O. le 15 Juillet 2006.

***Concluant ainsi, que l'année 2016 était celle des 10 ans d'activité.***

Puis il poursuivit en rappelant que financièrement l'association est complètement indépendante de l'EHPAD depuis 2009 (durant les trois premières années l'établissement accordait une subvention), depuis cette date, elle perçoit des subventions de communes (voir la liste à la rubrique Sponsors du site de l'association), et d'entreprises lui accordant sa confiance tel :

- le Crédit Agricole,
- Buchyelect
- Le Village Seniors.

D'autre part, avec la cotisation des résidents et familles des résidents cela lui permet d'assurer deux animations par an bien qu'il n'y ait pas assez d'adhérents.

Puis le président rappelle les moyens utilisés pour apporter des recettes à l'association. Tels les lotos, soirée Beaujolais etc. ....

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

Le Président fait une rétrospective sur le plan administratif

- La création du 1<sup>er</sup> logo en 2006
- Création du site internet par Franck Marchal en 2007
- Mise en ligne du site en 2008
- Site repris par Rémy Eliot en 2009
- Mise en valeur d'un nouveau logo cette même année.
- En 2010 mise en ligne d'un nouveau site internet
- En 2012 remaniement du site de même en 2014.

Un rappel également sur quelques points forts des animations

Entre 2006 et 2009 :

- les sorties restaurant, avec les résidents adhérents en fin d'année
- Des sorties divertissement :
  - Visite de la ferme de la rhubarbe à la Haussez,
  - La « chatterie » à Vascoeuil,
  - La visite du Marquenterre en calèche.
  - Spectacles Forges les eaux et Darnétal

Rappelant au passage que cela était possible avec le concours de « bénévoles », mais parce qu'il y avait également du personnel de l'EHPAD.

\*\_\*\*

Le Président indique qu'ensuite, avec l'élection d'un nouveau bureau en 2009, (sans la présence de personnel de l'EHPAD), l'orientation a été différente, en proposant des d'animations un samedi par mois.

À partir de ce moment le Président précise que l'association a fait venir :

- des groupes folkloriques,
- des chorales,
- des solistes, chanteurs, musiciens
- des spectacles de magie.

Pour clore ce chapitre animations, il rappela que conjointement avec l'EHPAD il y avait eu le repas des familles trois ou quatre fois.

Dont un repas sous chapiteau de 350 m<sup>2</sup> que le Département avait prêté gracieusement.

Le Président émettant l'idée que soit renouveler ce type de manifestation avec l'aide du Département en accord avec la direction de L'EPHAD.

Il finit ce chapitre en indiquant que durant la période 2009/2015, quatre-vingt animations ont été proposées.

\*\_\*\*

A l'ordre du jour de cette assemblée générale il y avait également la modification des statuts et notamment les articles 9 – 11 – 14.

Le Président donne une explication de la modification de ces articles.

Pour les articles 9 et 11, actuellement le bureau est élu sur la base d'un mandat de trois ans, aussi l'ensemble des membres du bureau ont souhaité voire ce délai ramené à un an.

Pour ce qui est de l'article 14 le Président indique qu'il n'était pas question de modifier la première partie de cet article, mais d'apporter une précision sur le matériel acquis par l'association depuis sa création.

Après un vote à main levée, la modification de ces trois articles ont été acceptées (voir les statuts modifiés sur notre site).

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

Le Président aborde ensuite les objectifs d'animation pour 2016 (voir à la rubrique calendrier sur le site de l'association)

Pour clore ce compte rendu moral, le Président remercie toutes les équipes de l'établissement qui, tout au long de ces années, ce sont dévouées pour le mieux vivre de nos aînés. Un remerciement particulier vers les équipes qui voient leur tâche se compliquer les samedis ou nous avons programmés une animation.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

L'ordre du jour souhaitait voire s'exprimer les adhérents. Aucun n'a souhaité profiter de ce moment.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

La parole fut ensuite donnée aux invités :

M. Patrick CHAUVET, Président du Conseil d'administration, félicita le président et les équipes successives pour ces dix années passées, précisant que « ..... *10 ans c'est encore jeune et d'avoir une nature d'aller vers les autres est essentiel.....* »

M. Christophe LE MESTRE pour sa part se félicita d'avoir une association comme G'M au sein de son établissement et d'ajouter « .... *que la capacité d'être en relation avec les autres est difficile et nous demandait de surtout maintenir le cap .....* »

Puis M. DELAMARRE et M. PRUVOST Guy ont ajouté chacun quelques mots pour redire encore leur satisfactions de voir évoluer l'association au sein de l'EHPAD de Buchy.

Le président lève la séance et toutes les personnes présentes sont invitées au gouter offert par l'association.

Il est à noter qu'au cours de cette assemblée générale, tous les intervenants ont vus leur propos soutenus par des diapositives projetées sur écran, permettant ainsi à chacun de suivre au mieux les explications données dans toutes les rubriques.